Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212202469-20260401-272026-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE POMMERET

27/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMMERET

SEANCE DU 1ER AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le premier avril à vingt heures trente le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence M. GUINARD SERGE, Maire.

Date de la convocation : 26/03/2026 Date d'affichage : 26/03/2026

ETAIENT PRESENTS : M GUINARD S, M. HANNIGSBERG P, Mme JAFFRELOT B, M. DRIANT C, Mme RENAULT C, M RENAULT P, Mme BERECHEL C, M. GUENO A, M. RAULT D, Mme MORICE DOMRAULT V, M. LE MOINE S, M. LEGROS N, Mme CLEMENT C, M. VILSALMON B, Mme GOUFFIER L, M. BALCOU E, Mme DAOYT S, Mme LE TEXIER A.

ETAIENT ABSENTS : Mme BAUDOUARD L (Procuration à Mme MORICE DOMRAULT).

SECRETAIRE DE SÉANCE : M. BALCOU ERWAN.

OBJET 1.7 : REMBOURSEMENT DE FRAIS DE FORMATION D'UN AGENT

Monsieur Le Maire informe le Conseil que la mairie a accordé une formation à la responsable de la bibliothèque intitulée UTILISER LA TECHNIQUE DU POP-UP AU SERVICE DE PROJETS ARTISTIQUES. Le coût pour 4 jours s'élève à 760 € réglés directement par l'agent.

Il est demandé au conseil de rembourser l'agent qui fera l'avance des frais de cette formation.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

❖ DONNE son accord pour rembourser l'agent.

Fait et délibéré à POMMERET, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire — Le Maire

ERWAN BALCOU — SERGE GUINARD